10me

DE LA CONTAGION.

ESSAI

Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Montpellier, le Pluviôse An XII, (1804),

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE,

Par Jean-Paul BERTHOMIEU,

Né à Raissac, Département de l'Aude.

. . . . *Tenuis primum similisque moranti*
Incedit : mox ut paulatim increvit eundo
Tollitur et victrix messem populatur et agros.
Fracastor, syphil. Lib. I.

A MONTPELLIER,
DE L'IMPRIMERIE DE JEAN-GERMAIN TOURNEL, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, PLACE DE LA COMMUNE, N.° 216.

AN XII.

10.me

ESSAI

SUR

LA CONTAGION.

SI les hommes sont nés pour la Société, pourquoi faut-il que leur réunion devienne la source d'une foule de maux ! Ce n'est que par le commerce des hommes, qu'un grand nombre de maladies peuvent manifester le ſuneste attribut qui les distingue ; celui de se transmettre d'un individu à l'autre. Ces affections ont des modes différens de communication. C'est par la terreur qu'inspire l'ensemble de leurs symptômes, ou par une force imitative indépendante de la volonté, que plusieurs maladies vont se reproduire chez des personnes saines : telles sont l'épilepsie, et peut-être l'hydrophobie. On les a nommées affections *imitatives*. C'est par la génération, que d'autres sont transmises avec la vie à divers individus ; elles ont pris le nom d'*héréditaires*. Les autres, enfin, se communiquent à l'aide d'une matière qui, transportée d'un sujet malade sur un sujet sain, détermine chez ce dernier une affection semblable ou très-analogue, et susceptible de se reproduire ; celles-ci ont reçu le nom de *contagieuses*. Si cette distincion est fondée, il paroît que ceux qui ont rendu cette dernière dénomination commune à ces trois ordres d'affections, ont donné au mot *contagion*, une extension blâmable ; parce qu'au *propre*, ce terme supposera toujours le transport réel d'une matière de

l'individu malade, à l'individu sain. D'un autre côté c'est à tort, ce me semble, qu'on a proposé de substituer le mot de *fermentatives*, à celui de *contagieuses*, pour désigner cet ordre d'affections. Cette dernière épithète est prise d'une circonstance qui paroît plus importante, et moins susceptible de faire naître de fausses idées.

Les maladies, susceptibles d'être transmises par contact, sont les seules dont je dois m'occuper ici. Mon travail eût été beaucoup moins représensible, sans doute, si j'avois su le borner à quelqu'une des questions intéressantes que présente ce sujet, malheureusement trop étendu ; mais n'ayant rien à ajouter à ce qu'on a dit sur ces diverses questions, j'ai cru que mes peines seroient d'une plus grande utilité pour moi, si elles étoient dirigées vers les différentes parties d'une matière qui m'étoit peu familière, et qui, d'après le Professeur FOUQUET, « est l'une des plus intéressantes pour tous les hommes en général et pour les médecins « en particulier. » (*Mém. de* LIND *sur les fièv. trad. par le Prof.* FOUQUET.)

Le mot *contagion* en latin, *contagio*, *contages* ou *contagium*; et en grec, *aporrhoea* vient du mot *contagere*, toucher : ainsi, suivant l'étymologie propre à ce terme, il signifie *communication par contact*, et il ne devroit pas en avoir d'autre ; mais les divers Auteurs qui l'ont employé, lui ont donné des acceptions bien différentes. Ainsi, selon l'Encyclopédie, « la contagion est la faculté « qu'a une maladie de passer d'un sujet affecté à un sujet sain, « et de produire chez ce dernier une maladie de la même espèce. » Plusieurs Auteurs l'ont fait synonime des mots *miasme*, *effluve*, *évacuation morbifique*. *Aporrhoea*, dit CASTELLI, dans son Lexicon, *defluxus, vel influxus*; *idem quod contagium*, *miasma effluvium*, *apocrisis morbosa ;* et c'est dans ce sens, que l'ont souvent pris un grand nombre d'Auteurs, tels que FRACASTOR, LIND, CULLEN, BANG, OWEN et PINEL. D'autres, enfin, ont souvent désigné par cette expression, soit les maladies contagieuses en général, soit telle affection contagieuse en particulier.

Il en est peu qui aient constamment attaché les mêmes idées à ce terme. Il résulte de cette diversité de signification, une grande obscurité dans le langage. Pour éviter cet inconvénient, je prendrai toujours ce mot dans l'acception qui paroît la plus naturelle; et j'appellerai *contagion*, la communication d'une maladie à l'aide d'une matière qui, transportée d'un individu malade à un sujet sain, détermine chez ce dernier une affection semblable ou très-analogue, et susceptible de se reproduire. Cette matière sera nommée *contagieuse*; et, comme je l'ai déjà dit, les maladies qui auront la propriété de se transmettre de cette manière, porteront aussi le nom de maladies contagieuses. Celles qui sont *imitatives*, et celles qu'on appelle *héréditaires*, ne sont pas les seules qui ne doivent pas être comprises dans cette classe. Les effets morbifiques de toute substance stimulante ou délétère qui ne peuvent se reproduire, en sont nécessairement exclus, d'après la définition que j'ai donnée. Tels sont ceux de la plupart des poisons, des venins, etc. A proprement parler, il n'y auroit de vraiment contagieuses que les affections susceptibles de se reproduire d'une manière toujours semblable, telle que la petite vérole. On s'accorde cependant, en général, à considérer comme contagieuses, les maladies que le Docteur Bressy appelle *infectieuses*, telles que les fièvres pestilentielles, la fièvre d'hôpital, etc.; et il faut convenir que si les corpuscules qui les propagent, ne décident pas dans toutes les circonstances des affections entièrement semblables, l'analogie que ces affections conservent dans leur reproduction est si frappante, qu'on ne sauroit s'empêcher de les ranger dans cette classe. C'est ce qui m'a engagé à donner une légère extension à la définition ordinaire des maladies contagieuses.

Afin de mettre quelque ordre dans ce sujet, je le diviserai en deux parties : j'exposerai, dans la première, quelques considérations générales ou théoriques sur les maladies transmissibles par contact; et dans la seconde, les moyens prophilactiques qui m'ont paru les plus utiles.

PREMIÈRE PARTIE.

Considérations générales sur les maladies contagieuses.

> . . . . *In cunctis certas inquirere causas difficile est.* . . .
>
> Fracastor ; syphilid. Lib. I.

Pour embrasser les questions utiles qui se rattachent à la théorie des maladies contagieuses et les lier entre elles, dans l'ordre qui me paroît le plus naturel, il faudroit, ce me semble, 1.° diviser les différens germes contagieux, et établir la différence qui existe entre les maladies contagieuses et celles qui sont épidémiques. 2.° Rechercher quelles sont les sources de ces germes, et assigner les circonstances qui favorisent leur développement. 3.° Examiner les moyens par lesquels ces germes sont mis en contact avec notre corps, et les voies par lesquelles ils s'insinuent dans l'économie animale. 4.° Assigner leurs causes indirectes ; c'est-à-dire celles qui, en agissant sur l'économie animale, favorisent ou contrarient le développement des maladies contagieuses ; et rechercher en quoi consiste la disposition à ces affections. 5.° Considérer la nature et l'action des matières qui les produisent, ainsi que l'analogie de ces matières avec les poisons et les fermens. 6.° Enfin déterminer quelles sont les maladies contagieuses, et exposer leur mode particulier de communication. Effleurer les divers objets relatifs à chacune de ces divisions, est tout ce que je me propose.

Section Première. *Division des matières contagieuses ; différences entre les maladies contagieuses et les épidémiques.*

§. I. Une des différences les plus générales qui existent entre les germes contagieux, est la forme sous laquelle ils sont transmis

d'un individu à l'autre. Toute matière contagieuse est sensible ou inaperçue, fixe ou halitueuse : je pourrois donc les diviser, ainsi que le Docteur BANG l'a fait (1), en germes halitueux, et en germes non-halitueux ou fixes. Cette division se prête à des considérations très-utiles. On a remarqué, par exemple, que ceux de ces germes qui sont liquides, ne décident pas des maladies aussi graves que ceux qui sont gazeux ou volatils. La variole est bien plus dangereuse quand elle est transmise par des miasmes, que par du pus; et delà vient, peut-être, l'avantage de l'inoculation du virus varioleux. Mais il est divers germes contagieux qui, comme celui de la petite vérole, peuvent se transmettre sous l'une et l'autre forme : cette raison m'engage à choisir une autre base de division. J'ai déjà remarqué que plusieurs de ces corps délétères déterminent des maladies toujours semblables, tandis que les autres ne jouissent que rarement de cette propriété. En outre, les premiers se dirigent spécialement sur certains organes particuliers, et y décident des affections qui, pendant un certain temps, sont purement locales, sans fièvre essentielle. Les autres attaquent, au contraire, l'ensemble des divers systèmes d'organes et produisent, dès leur début, des affections générales : ceux-ci paroissent être le produit de la putréfaction, et les autres de la suppuration. Ces circonstances, par lesquelles les matières contagieuses diffèrent entre elles d'une manière non-équivoque, me déterminent à les diviser en deux classes ; la première renferme les germes contagieux spécifiques, et la seconde les germes contagieux septiques. Cette division me paroît la plus propre à faciliter l'étude de ces substances délétères.

§. II. Les maladies contagieuses prennent quelquefois une telle extension, qu'il est aussi facile que dangereux de les confondre avec les maladies populaires, qu'on appelle grandes épidémies,

---

(1) *De different. contag. commen. Societ. medic. Hauniensis collectanea, Vol. I. pag.* 100.

strictement épidémiques, ou fièvres stationnaires. L'utilité de cette distinction n'est point imaginaire. Les épidémiques étant le résultat d'un trouble insolite de l'atmosphère, impriment leur sceau à toutes les maladies intercurrentes, soit sporadiques, soit individuelles : aussi le même fond de traitement doit être commun à toutes les maladies qui se déclarent durant le règne de l'épidémique. Les maladies contagieuses ne jouissent pas de cette funeste prérogative, et il faudroit bien se garder de généraliser le traitement qui leur convient. C'est ainsi, qu'en l'An VIII, la fièvre nosocomiale de l'hospice St.-Eloi en exigeoit un bien différent de celui qui convenoit à la fièvre constitutionnelle catarrhale et gastrique qui régnoit en même-temps (1). Les maladies contagieuses peuvent être combattues avantageusement par un grand nombre de moyens prophylactiques : nul préservatif ne peut mettre à l'abri des atteintes des épidémiques vraies. Cette distinction est encore d'une utilité majeure pour empêcher les Médecins de répandre, parmi le peuple, une alarme toujours funeste. Mais c'est par la lecture de l'ouvrage que cette École, à jamais célèbre, a publié en l'An VIII sur la fièvre dont je viens de parler, que l'on peut aisément se convaincre de l'importance attachée à la distinction qui existe entre ces deux ordres d'affections. J'en regarde donc les avantages comme incontestables; mais on éprouve de bien grandes difficultés pour l'établir. Elles sont telles, ces difficultés, qu'on a mis en question si les maladies contagieuses qui prennent en peu de temps une grande extension, ne doivent pas, dès-lors, être regardées comme des épidémies produites par des causes analogues à celles qui déterminent les grandes épidémiques, indépendamment de l'influence de tout venin contagieux, ou si on doit attribuer leur extension à la contagion ? Cette question n'est peut-être pas encore résolue,

(1) Opinion de l'École de Médecine de Montpellier sur la fièvre qui a régné en l'An VIII dans les hôpitaux de cette Ville.

malgré

malgré les raisons très-ingénieuses par lequelles RAYMOND de Marseille a soutenu le dernier de ces deux sentimens ; mais il me suffit qu'il ait existé des maladies contagieuses dont on a pu borner l'extension, quoiqu'elles fussent déjà très-générales, pour que la distinction dont je parle ne soit pas chimérique. Or, la fièvre nosocomiale dont j'ai déjà fait mention ; la maladie qui a régné dans l'Andalousie en 1800 (1), et la fièvre putride contagieuse observée par HUXHAM, à Plymouth en 1742 (2), m'en offrent des exemples aussi authentiques que remarquables.

On est assez d'accord, aujourd'hui, que les miasmes contagieux tenus en suspension dans l'atmosphère, ne peuvent agir qu'à des distances assez bornées : une des différences les plus essentielles entre les maladies épidémiques et les contagieuses, sera donc toujours que celles-ci peuvent être circonscrites, cantonnées, tandis que les premières ne peuvent jamais l'être. Les épidémiques attaquent ordinairement des personnes de tous les états, et sont communes à un grand nombre d'individus, quoiqu'ils n'aient aucune communication avec les malades attaqués avant eux; « *Aer morbos parit omnibus communes* » a dit VALLESIUS. (*Epid.* HIPP. *comment. præf.*). Les maladies contagieuses n'attaquent pas d'une manière aussi générale ; leurs ravages s'étendent beaucoup plus sur les pauvres que sur les riches. LIND et FOUQUET ont observé que celles-ci se propagent d'une manière cachée et souvent insidieuse (*Op. cit.*); c'est ce que VIRGILE avoit déjà remarqué, et qu'il a si bien exprimé par ces deux mots, *Serpunt contagia* (*Georg.*) : les épidémies ont, au contraire, une marche sensible, et c'est par des ravages nombreux et simultanés qu'elles s'annoncent. Celles-ci sont bien moins sujettes à des récidives,

---

(1) Le Professeur BERTHE nous a tracé l'histoire complette de cette affection dans le précieux ouvrage qu'il vient de publier, et qui a pour titre : *Précis historique de la maladie qui a régné dans l'Andalousie en* 1800. (*Années* 8 *et* 9).

(2) HUXHAM, *De aere et morbis epid. Tom. II.*

que les contagieuses (Lind, *Op. cit.*). Il n'appartient qu'à une maladie contagieuse de reproduire une maladie parfaitement semblable. Les épidémiques sont plus variables dans leur action ; et quoique les contagieuses diminuent d'intensité vers la fin, cette diminution n'est pas aussi sensible que celle des épidémies. Le pouvoir que l'habitude exerce sur l'économie animale, modifie puissamment l'action des miasmes contagieux ; mais ce pouvoir devient nul contre l'action des causes épidémiques ; bien plus, il paroît la favoriser. Ainsi, les affections contagieuses attaquent plus facilement les étrangers : les épidémiques semblent au contraire les épargner. Les épidémiques vraies s'assimilent toutes les maladies intercurrentes, soit aiguës, soit chroniques ; celles qui ne sont que contagieuses, ne produisent pas cet effet. Les maladies épidémiques produites par un trouble insolite et soutenu dans les saisons antérieures, sont à-peu-près indépendantes des qualités sensibles de l'air, pendant la constitution sous laquelle s'exercent leurs ravages ; les maladies contagieuses, au contraire, à-peu-près indépendantes des saisons antérieures, portent les signes les plus marqués de l'influence des qualités sensibles de l'air de la saison, sous laquelle elles se déclarent. Pour expliquer la production des épidémiques, on est obligé d'admettre le concours de certaines causes occultes ; les causes des maladies contagieuses, si l'on en excepte celles qui sont spécifiques, se montrent assez clairement. Enfin, les épidémiques disparoissent après un certain temps, et il n'est point d'exemple qu'aucune de celles déjà observées, ait reparu dans la suite ; les maladies contagieuses, celles surtout qui dépendent des miasmes septiques, reparoissent assez souvent, et se montrent avec les mêmes caractères essentiels.

SECTION DEUXIÈME. *Sources ou causes directes des germes contagieux, et circonstances qui favorisent leur développement.*

§. I. Ce n'est pas une vaine recherche, que celle qui a pour objet les causes des maladies contagieuses. *Causas hujuscemodi persequi utilius esse, plusque mortalibus prodesse, cogimus*; a dit OWEN (1). C'est, en effet, sur la connoissance de ces causes que repose une grande partie de la prophylactique de ces affections. Il est vrai que l'origine de la plupart des germes spécifiques est encore, pour nous, plongée dans la nuit la plus obscure; et que, de quelque désir que l'homme soit tourmenté pour pénétrer le secret de la Nature dans la production de ces virus, ses efforts seront peut-être toujours infructueux : mais il n'en est pas de même des recherches dirigées vers la source des miasmes contagieux septiques. Pour faire ces recherches avec fruit, il faudroit, sans doute, parcourir successivement toutes les substances morbifiques des trois règnes de la Nature : considérer d'abord chacune de ces matières isolée de toutes les autres, et ensuite réunie ou combinée soit avec celles du même règne, soit avec celles des règnes différens. Un pareil travail est au-dessus de mes forces, et je me contenterai de jeter un coup-d'œil sur celles de ces substances qui paroissent être des sources réelles ou très-probables des germes contagieux.

1.° On s'est enfoncé dans les antres profonds, creusés dans le sein de la terre par la main des hommes, ou formés par la Nature; on a parcouru les divers climats de ce globe; on a soumis, à des expériences rigoureuses, une grande partie des corps flottans dans l'atmosphère; partout on a trouvé des substances, prises dans la classe des corps inorganiques, capables de porter sur l'éco-

---

(1) *De contagione, etc., auctore* HUGO OWEN, 1783. *Thesaurus medicus Edimburgensis novus, etc. Tom. II, Page* 358.

nomie animale des impressions fâcheuses ou mortelles (1) ; mais nulle part on n'a pu se convaincre que les minéraux les plus délétères pussent devenir des causes morbifiques, susceptibles de se reproduire dans le corps de l'homme.

2.° Les végétaux nous offrent encore une foule de produits propres à altérer profondément notre existence, ou à nous donner la mort d'une manière lente ou prompte. Ces produits sont le résultat de la végétation, de la putréfaction, ou enfin des changemens que les hommes font subir aux substances végétales.

Parmi les productions rangées sous ces trois ordres, celles qui sont le fruit du travail des hommes n'en offrent aucune qui jouisse du pouvoir de se reproduire, en déterminant une affection dans l'économie vivante : que l'action des poisons soit suivie d'une lésion manifeste d'un organe ou non, ces agens terribles ne paroissent pas, non plus, doués de ce funeste attribut, malgré quelques faits rapportés par Odier. (*Bibl. Britann. Tom. IX*, *Pag.* 383).

Les produits de la putréfaction végétale sont soupçonnés avec plus de raison, que ceux de la végétation, d'être la cause matérielle de diverses affections contagieuses septiques. Ce sont les exhalaisons des végétaux en putréfaction dans les eaux stagnantes,

---

(1) On peut se faire une idée de la multiplicité de ces corps, plus ou moins dangereux, en lisant l'Essai sur les maladies des Artisans, de Ramazzini, trad. par Fourcroy. Le Traité de l'expérience de Zimmermann, Liv. V, Chap. V. Le Traité de la petite vérole du Prof. Fouquet. Le Traité d'Hipp. des airs, des eaux et des lieux, traduit par Coray. L'hygiène de Tourtelle, et les fondemens de la science méthodique des maladies du Professeur Baumes. C'est surtout dans ce dernier ouvrage, fruit des connoissances les plus profondes dans les Sciences physique et médicale, et qui offre le tableau nosologique le plus complet, le seul disposé dans un ordre vraiment naturel, et par conséquent le plus utile : c'est, dis-je, dans cet ouvrage, qu'on trouvera aux genres 18, 19 et 39 Helminthèse, Stuporisme et Toxicose, les effets morbifiques de tous les corps délétères connus jusqu'à ce jour.

qu'on peut principalement accuser de fournir ces gaz délétères, qui sont regardés, avec tant de raison (1), comme les causes des fièvres des marais; et l'on sait que ces affections peuvent, accidentellement, devenir contagieuses. Il est vrai que les eaux stagnantes ou palus renferment toutes une certaine quantité de substances animales, dont la fermentation putride laisse dégager des émanations pour le moins aussi funestes; mais on ne peut nier que les exhalaisons végétales ne concourent puissamment à la formation de ces gaz délétères. On sait qu'en l'An IX, les habitans de Bessan, près Pézenas, furent atteints d'une maladie grave et extraordinaire dans ce pays. Deux savans Professeurs de cette École, MM. Gouan et Lafabrie, s'étant rendus sur les lieux, ne tardèrent pas à se convaincre que c'étoit aux exhalaisons fétides du résidu des nombreuses distillations de vin qu'on faisoit dans cette commune, et qui étoit stagnant dans les divers canaux destinés à l'éconduire, qu'il falloit attribuer ces maladies. On ne peut guères refuser son assentiment à l'assertion de ces Professeurs, quand on sait que ce résidu qu'on appelle *Vinasse*, est, suivant Bertholet *(Statique chimique, Tom. II)*, la substance végétale la plus riche en azote, et par conséquent la plus putrescible; que cette vinasse sort ordinairement très-chaude des alambics, et qu'elle forme un liquide toujours épais; circonstances les plus favorables à la fermentation putride.

3.° Si, de la classe des végétaux, nous passons à celle des animaux, nous y trouverons les principes réels des miasmes contagieux, et même de quelque virus. Les animaux peuvent nous fournir ces venins terribles, soit dans l'état physiologique, soit dans l'état pathologique, et enfin dans l'état de mort.

---

(1) Lancisi, *De noxiis paludum effluviis.* Baumes, *Des effluves marécageux; etc.;* Mémoire couronné par la Société Royale de Médecine de Paris, en 1780. Alibert, Dissertation sur les fièvres ataxiques.

Kircker, Linné et autres, ont depuis long-temps attribué diverses maladies contagieuses à la présence de divers insectes ou animalcules qui s'introduisent dans nos corps, et y restent pendant un espace de temps indéterminé. Suivant ces Auteurs, la gale contagieuse, est occasionée par la *mite psorique* (*Acarus scabiei*); et la dysenterie, par un ver très-semblable aux acarus de la farine, ver qui se trouve en Suède dans les liqueurs fermentées vers le temps de la moisson (1). Rouppe prétend que le ver de Guinée détermine une maladie susceptible de se propager par contact. Plusieurs Auteurs regardent ces animalcules, ou vers, comme l'effet et non la cause de ces affections. Cependant, les découvertes que F. Fontana vient de publier sur l'Ergot, nous présentent des faits analogues et qui paroissent devoir ajouter un nouveau degré de probabilité, à l'assertion de Linné. Ce rare observateur s'est convaincu, par un grand nombre d'expériences microscopiques, que l'Ergot n'est pas une graine céréale dégénérée, mais une vraie coque ou tumeur de la plante. Que les filets nombreux, que Néédham y avoit aperçus, et qu'il croyoit inanimés, quoiqu'il les eût désignés sous le nom de petites anguilles, sont des animalcules ou petits serpens logés dans cette coque : qu'ils y vivent et s'y multiplient par la reproduction, et enfin, qu'ils sont susceptibles de mourir plusieurs fois et de revivre de nouveau à l'aide d'un peu d'humidité. Ces coques, semées avec des grains de blé et de seigle, se sont retrouvées sur presque toutes les plantes qui ont été le produit de ces semailles. Voilà donc une maladie, vraiment héréditaire, causée par la présence de ces animalcules. J'ignore si l'ergot peut se communiquer par contact, mais c'est une chose très-vraisemblable. Enfin, les Professeurs Baumes et Pinel semblent être convaincus de la

---

(1) Voyez la Thèse de Linné, *Exhantemata viva. Amœnitates academicæ*; *Vol. V*, *Dissert.* 82. Pringle en a donné un extrait dans ses observations sur les maladies des armées, Pag. 229.

réalité de cette source des maladies transmissibles par contact, puisqu'ils considèrent la gale contagieuse comme produite par le ver ou *ciron* désigné par LINNÉ (1). Je conclus de ces faits, que s'il n'est pas encore rigoureusement démontré que certaines maladies contagieuses spécifiques soient dues à la présence de certains vers ou animalcules, c'est au moins une chose extrêmement probable.

Ce seroit ici le cas d'examiner si le venin de certains animaux ou insectes peut donner lieu ou non à diverses affections contagieuses. Quelque vraisemblable que soit cette opinion que divers Auteurs ont manifestée, (CATTET *et* GARDET, *de la contagion*, *Page* 35), elle n'est appuyée d'aucun fait.

Les effluves des animaux, surtout lorsqu'ils sont entassés dans des espaces très-resserrés, produisent les effets les plus funestes. Suivant MONGE, BERTHOLON et CASSINI, trois mille hommes placés dans l'étendue d'un arpent de terre, y formeroient de leur propre transpiration, dans 34 jours, une atmosphère d'environ 71 pieds de hauteur, laquelle deviendroit pestilentielle en un moment, si elle n'étoit pas dispersée par les vents. (*Encyclopéd. méthod. Dict. phys. Art. air*). Les expériences les plus malheureuses ne viennent que trop souvent confirmer la vérité de ces calculs. Qui ne connoît les terribles événemens qui ont eu lieu en 1559 à Oxford, dans une salle d'audience; à Taunton, en 1760 (2), et en 1745, dans une prison de *Calcuta* ou *Calecut* dans le Bengale ? Ici, de cent quarante-six prisonniers anglais enfermés dans un espace de dix-huit pieds carrés et qui n'avoit que deux petites ouvertures vers le couchant, il y en eut cent vingt-trois de morts en onze heures de temps : les vingt-trois qui restoient, sortirent de cette prison après douze heures ou environ de séjour, mais

---

(1) BAUMES, Fondemens, etc. Genre 18 Helminthèse. PINEL, Nosog. 2.e édit. Genre 69.

(2) ZIMMERMANN, De l'expérience, Tom. II, Pag. 275; et PRINGLE, Maladies des armées.

plusieurs moururent d'une fièvre grave avec des tumeurs sur le corps (1). La plupart de ces malheureux n'ont, sans doute, succombé si promptement dans ce *trou noir*, comme les Anglais l'appellent, que parce que l'air fut, en un instant, trop apauvri *de l'élément de la vie*, du gaz oxigène (2); car, suivant LAVOISIER, il faut un pied cube de ce gaz, par heure, à un homme de moyenne stature (*Mém. sur la respiration*). Mais peut-on s'empêcher de croire que la putréfaction avoit déjà produit, dans ce cachot, des miasmes réellement contagieux, quand on voit que la fièvre, dont plusieurs furent atteints mortellement, s'accompagnoit de *tumeurs* sur le corps? (ZIMMERMANN, *Op. cit. Tom. II, Pag.* 77.

3.° Si les effluves des animaux à l'état de santé peuvent exercer sur nous une telle influence, que n'avons-nous pas à craindre des miasmes putrides qui se dégagent du corps des animaux frappés de maladie? » Chi non vide, s'écrie SARCONE, quanto sia pericoloso il commercio con certi cadaveri viventi! » *(Istoria ragionata, etc.)* HUXHAM, PRINGLE, C. SMITH, et généralement tous les observateurs célèbres trouvent dans ces miasmes la véritable cause de cette maladie putride maligne qui est éminemment contagieuse, et qu'on nomme *Typhus carcerum*, fièvre nosocomiale, fièvre des vaisseaux, etc. Les preuves que je pourrois accumuler ici seroient superflues; et je regarde comme une chose clairement démontrée, que les miasmes qui s'exhalent du corps de l'homme malade, et surtout atteint d'une fièvre putride, sont de véritables germes délétères, qui donnent naissance à la plupart des affections que j'appelle, avec divers Auteurs, maladies contagieuses générales ou septiques.

Nous trouvons dans les animaux d'une espèce différente de celle de l'homme, et considérés dans un état pathologique, les sources primitives ou secondaires de quelques germes contagieux.

---

(1) ZIMMERMANN, *Op. cit. Tom. II*, *Pag.* 268.

(2) GUYTON DE MORVEAUX, Traité des moyens de désinfecter l'air, Pag. 106.

La pustule maligne ou charbon, affection commune à diverses espèces, telles que le cheval, le bœuf, et qui sans doute est le produit des miasmes qui s'élèvent des étables peu aérées, se communique à l'homme par un simple contact. Que le *Cow-pox* ait pris, ou non, son origiùe dans une tumeur inflammatoire qui vient au bas de la jambe des chevaux, ou, selon d'autres, des Eaux des jambes de ces animaux, ce qui est très-probable (1), ~~et qu'on appelle *Grease* en Angleterre~~; il n'en est pas moins vrai que ce virus pris chez la vache, a déterminé, par inoculation, chez l'espèce humaine, une maladie dont les symptômes, constamment identiques, quand le virus a été pris dans un état de liquidité évidente, la font considérer comme une affection contagieuse spécifique. Cette affection qu'on nomme *Vaccine*, et qui jouit de l'avantage inappréciable de rendre l'homme inaccessible à la petite-vérole, a tant d'analogie avec cette maladie, qu'on soupçonne, avec beaucoup de raison, que ces deux affections ont une source à peu près semblable. C'est à une maladie dont le genre *Chien* (2) est quelquefois atteint, qu'on attribue, depuis long-temps, l'origine de celle qu'on appelle chez l'homme *Hydrophobie* ou *rage*. MM. Bosquillon et Bressy (3) ont nié récemment la réalité de cette origine, et ils ont assuré que la rage ne peut se communiquer que par la terreur, et jamais par le contact. Le Professeur Pinel paroît être étonné que M. Bosquillon ait manifesté un pareil sentiment (4). Quoiqu'on ait recueilli un grand nombre de faits sur cette question extrêmement délicate, il paroît que sa solution en exige encore de bien plus positifs que ceux que nous connoissons.

4.° A peine l'animal est-il privé de vie, son corps est soumis

---

(1) Lettre du Docteur Valentin de Nancy. Annales de la Soc. de Méd. prat. de Montpellier, Brum. an 12.

(2) Ordre des *Ferines* de Linné et des *Carnassiers* de Lacepède.

(3) Théorie de la contag.; et Bosquillon, Mém. sur les causes de l'hydrophob. ou rage, et sur les moyens d'anéantir cette maladie. Mém. de la Soc. méd. d'émul. 5.e année.

(4) Nosog. phil. 2.e édit. Tom. I, p. 79.

aux lois générales de la matière. C'est alors que s'établit dans leur substance la fermentation putride, dont les produits halitueux portent, dans l'économie vivante, des principes morbifiques doués de l'étrange faculté de s'y reproduire. Les preuves de cette assertion sont si nombreuses, qu'on n'est embarrassé que sur le choix. *Cadaverum humo non conditorum halitus*, dit M. Barthez, *late inquinant aërem et spargunt pestilentiam* (1). Pringle regarde la fièvre qui paroît après un combat, lorsqu'on laisse pourrir les morts sur le champ de bataille, comme une véritable fièvre nosocomiale (*Op. cit.*). Galien fait mention de cette circonstance, comme d'une cause capable de produire des fièvres pestilentielles. (*Epitome* Galeni *de febr. differ. Lib. I, Cap. IV.*). Forestus fut témoin d'une pareille maladie qu'il appelle peste, accompagnée de bubons et très-contagieuse. (*Observ. Lib. VI, observ. 26.*). Ramazzini (*Op. cit. pag.* 205.) et Grant (*Recherch. sur les fièvr. Tom. III, pag.* 13, 117.) rapportent plusieurs faits qui prouvent cette même vérité. La mite et le plomb, affections promptement mortelles, et dont la dernière est contagieuse, sont le produit des exhalaisons qui s'élèvent quelquefois des fosses d'aisance, durant leur recurement ou vidanges (2). La proposition que j'ai avancée est donc incontestable.

5.° Les alimens tirés du règne animal, et qui sont dans un état plus ou moins avancé de putréfaction, sont quelquefois la cause de diverses affections contagieuses, surtout lorsque leurs effets sont secondés par ceux des boissons putrilentes. Tourtelle rapporte, d'après Godefroy, qu'en 1665, il régna une maladie pestilentielle provenant de l'usage des poissons pourris trouvés morts dans les lacs, et que tous les animaux qui s'étoient nourris des cadavres sans sépulture, durant ce fléau, devinrent enragés (*Hyg.*

---

(1) *De aeris nat. et influxu in generat. morborum*, §. 28. *Thesaurus acad. medicor. quem collegit*, etc. J. L. V. Broussonet, *Vol.* I.

(2) Hallé méphitisme des fosses d'aisance, 1785; Fourcroy, trad. des maladies des Artisans de Ramazzini, p. 145. en note.

T. II.). *Lepra atque Grecorum elephantiasis*, dit P. Alpin, *in multis pauperibus (AEgiptiis) semper cernitur, qui inopiâ aquam cœnosam semiputridamque epotant, atque pro victu pisces salitos semiputres, in stagnisque lacubus coptos, caseumque quendam immodice salitum ac semiputrem, etc.* (*de Med. AEgipt. Lib. I, p.* 25.). Ces observations ne prouvent-elles pas clairement les effets contagieux d'une nourriture septique.

Quelque superficiel que soit l'examen, que je viens de faire, des divers corps de la Nature, il me paroît suffisant pour démontrer, 1.° que, la vaccine exceptée, nous n'avons que de grandes probabilités sur les sources des germes contagieux spécifiques ; que ces sources doivent être puisées dans la classe des corps organiques ; que celles du règne végétal peuvent moins se trouver parmi les produits de la végétation, que parmi ceux de la putréfaction ; et que celles qui proviennent du règne animal, peuvent être tantôt des vers ou animalcules vivans, tantôt des virus propres aux affections de différentes espèces d'animaux, tantôt des humeurs de l'homme dégénérées, et tantôt des substances putrilentes, servant de nourriture habituelle à divers individus de certains climats. 2.° Que les sources ou causes matérielles des germes contagieux septiques sont connues ; qu'elles appartienneut exclusivement au règne organique, et que ce sont les effluves des animaux vivans, ainsi que les miasmes putrides des substances végétales et animales mortes, qui constituent ces funestes productions.

§. II. Les sources d'où partent les germes des affections contagieuses spécifiques, étant peu ou mal connues, il est inutile de s'occuper des causes occasionelles qui peuvent hâter leur développement ; je ne m'arrêterai donc qu'aux circonstances propres à favoriser la production des miasmes septiques. C'est du concours de ces circonstances, que dépendent les effets des miasmes putrides. Nous serions en effet bien malheureux, si, toutes les fois que des exhalaisons de cette nature portent sur nous leur fâcheuse impression, elles déterminoient, dans l'économie animale, quelqu'une de ces terribles maladies qui en sont quelquefois

le résultat. Tout a un terme dans la Nature, a-t-on dit avec raison; la douleur, comme le plaisir, ont leurs limites; et les germes virulens qui se développent des corps en putréfaction, n'ont pas toujours et nécessairement des effets destructeurs. MM. Fouquet (*Mém. cit. de* Lind, *note* 15), Guyton de Morveaux (*Op. cit.*), et le Docteur Odier (*Observat.*, *etc.*, *de* Smith, *Pag.* 28), rapportent un grand nombre de faits qui ne permettent pas de douter de cette vérité. Il ne faudroit cependant pas conclure de-là, avec Owen, que les miasmes septiques sont toujours incapables de produire des affections contagieuses. Les divers faits que j'ai déjà rapportés, et le nombre infini de ceux qu'on trouve encore chez les divers Auteurs, accusent trop unanimement l'infection de ces sources, pour que nous puissions la méconnoître, sans nous exposer aux plus grands dangers.

L'ensemble des circonstances les plus propres à favoriser le développement des miasmes putrides et à leur faire acquérir la faculté contagieuse, sont: 1.° une chaleur humide. 2.° Le défaut d'un air renouvelé. 3.° Un temps calme: c'est le vent du Sud ou Sud-Est, qui offre à Montpellier cette stagnation perfide de l'atmosphère. 4.° L'affoiblissement de l'action dissolvante de l'air. 5.° La multiplicité des cadavres ou des matières animales en putréfaction. 6.° Le degré avancé de cette fermentation. 7.° Le genre de maladie à laquelle ont succombé les individus, dont les cadavres sont en putréfaction; telles que les fièvres putrides, les affections virulentes accompagnées de dépôts, etc. 8.° Enfin l'entassement des individus dans un espace resserré.

Les matières contagieuses, dont je viens de parcourir les sources, n'ont d'action sur nous, qu'autant qu'elles sont en contact avec notre corps. Il conviendroit donc, avant de passer aux causes qui peuvent augmenter ou atténuer cette action, d'examiner comment s'opère ce contact, et quelles sont les voies par lesquelles ces matières s'introduisent dans l'économie animale. C'étoit là l'objet de la troisième section. La crainte de dépasser les bornes ordinaires d'une dissertation, m'oblige de supprimer entièrement

cette partie. Je dirai seulement ici, pour ne pas interrompre la liaison des faits, 1.° que c'est par le contact des personnes atteintes d'une affection contagieuse, par celui surtout des étoffes et ustensiles imprégnés des germes contagieux et par le séjour dans une atmosphère qui en est chargée, que ces substances délétères sont appliquées sur notre corps; et 2.° que c'est la peau et l'origine des membranes muqueuses qui offrent à ces matières un accès plus ou moins facile, et que l'absorption est la voie générale qui leur est ouverte.

Section Quatrième. *Causes favorables ou contraires à l'action des germes contagieux. Disposition aux maladies que ces germes produisent.*

§. I. L'observation et l'expérience ont constaté l'influence d'un assez grand nombre de causes qui, en agissant sur l'économie animale, la prédisposent aux affections contagieuses. Mais le mode d'action de ces causes ne peut que bien rarement être déterminé : aussi, dans l'énumération succincte que je vais faire de celles qui ont une influence plus marquée, m'arrêterai-je bien peu à la manière dont elles agissent. Ces causes sont externes ou internes.

1.° *Causes externes.* Parmi les constitutions de l'air, il n'en est pas de plus funeste que celle qui est chaude et humide. *Constitutio temporis pestilens, annus austrinus et pluvialis* ; a dit le père de la médecine (*morbi pop. sect.* 3.). Huxham (*Op. cit. T. I. præf.*), et tous les grands observateurs ont confirmé cette sentence d'Hippocrate. Cette constitution qui contribue puissamment à la production des germes contagieux, nous dispose aussi à l'action de ces germes, et c'est sans doute en diminuant nos forces (Dumas, *Physiol. T. I. pag.* 440. Huxham, *loco cit. p.* 7). Ce sont les germes contagieux septiques qui trouvent dans cette constitution, le plus grand nombre des circonstances capables d'augmenter leur énergie. Le calme de l'atmosphère aide beaucoup les

effets de cette constitution : *sine aurâ usque annus fuit* ; remarque HIPPOCRATE, en parlant d'une peste qu'amena le vent du midi. (FOUQUET, *constit. de l'an* 5. p. 106.). C'est surtout par les qualités qui forment les constitutions de l'air, que les climats exercent leur influence sur l'économie vivante. Ceux donc qui sont chauds et humides doivent produire des effets semblables à ceux de la constitution pestilente : effets qui seront plus intenses, si le sol est bas. Les habitations qui partagent ces qualités avec les climats, le séjour dans les villes malpropres, et enfin, toutes les causes que j'ai mises au nombre de celles qui favorisent le développement des matières contagieuses, contribuent aussi à nous disposer à l'action de ces matières. 2.° Parmi les causes internes qui concourent à ce fâcheux résultat, il en est que l'observation nous a appris à distinguer : telles sont l'usage excessif du bain chaud ; la privation de l'exercice, le défaut de transpiration, la malpropreté ; la privation totale des boissons spiritueuses, leur abus ; la famine, la disette ; les excès de tout genre, au physique comme au moral : les évacuations considérables, les grandes fatigues, les passions sédatives et l'abus de la nourriture animale. Cette cause est très-puissante, surtout lorsque les viandes sont dans un degré de putréfaction assez avancé. Est-ce en augmentant l'irritabilité, comme le prétend CULLEN ? Est-ce en faisant prédominer l'azote sur les autres principes qui constituent nos organes ? *Non nostrum.....tantas componere lites.* Je ne connois rien de certain sur l'influence que les tempéramens peuvent avoir, pour nous disposer aux affections contagieuses. Il paroît, cependant, que celui qu'on nomme sanguin, réunit un grand nombre des circonstances qui contribuent à cet effet.

§. II. A ces causes, nous avons à en opposer qui compriment quelquefois l'action de mille substances délétères ; mais ces causes conservatrices n'agissent pas constamment, et sont souvent inefficaces. Celles qui sont diamétralement opposées aux circonstances qui prédisposent aux affections contagieuses, sont, par cela même, contraires au développement de ces affections. Je me dispenserai

donc de les indiquer. Diverses émanations aromatiques et même divers miasmes putrides, se sont placés accidentellement au nombre de ces dernières causes. Telles sont les exhalaisons des girofliers de l'île de Ternate, dont parle M. Fouquet, *(Traité de la petite vérole).* « Sapiamo, dit V. Berlinghieri, que in una malattia « pestilenziale, che regno nell'Ucrania, rimazzero immuni da questo « male li abitatori del circondario d'alcuni paduli ». (*Meditazioni « sull uomo malatto. Capit. III).* Mais c'est dans la dissertation déjà citée du Professeur Barthez, qu'on trouve les faits les plus surprenans, relativement à cet objet. On y lit que durant la peste qui, sous le règne de Charles II, dépeuploit la ville de Londres, les tombeaux furent ouverts, et que l'odeur infecte qui s'en exhala, fit cesser les effets destructeurs de la peste. Le pouvoir de l'habitude nous rend raison des deux premiers faits ; mais comment concevoir la propriété anti-pestilentielle des exhalaisons des tombeaux de Londres ? Ont-elles décidé une disposition à une maladie d'une nature opposée à celle de la peste ? Cettte opinion, que plusieurs Auteurs ont émise, n'est pas dépourvue de vraisemblance. » Ciascun genere d'esa lazioni deve viziare gli umori in una » particolar maniera, e cosi produrre malattiè di vario carac- » tere. » (V. Berlinghieri, *loc. cit.*). L'observation nous prouve d'ailleurs, qu'il est des maladies qui ne peuvent exister en même-temps chez le même individu, ou du moins que leurs effets ne peuvent être simultanés. Le Vice scrofuleux retarde les progrès de l'inflammation vénérienne. MM. Cattet et Gardet rapportent qu'Orrhoeus et Vallis ont observé, l'un à Smyrne et l'autre en Russie, que ceux qui, peu de temps auparavant avoient été atteints de la petite-vérole, étoient exempts de la peste (1). Ne

(1) On assure que l'inoculation du virus vaccin a produit un effet semblable à Constantinople (*Annales de la Soc. de Méd. prat. de Montpellier, Frim. an 12.*) En supposant la réalité du fait, peut-on conclure de là qu'il suffit d'inoculer le virus vaccin, pour préserver pour toujours de la peste, comme de la petite-vérole ? Une telle assertion ne me paroît pas encore fondée.

voyons-nous pas tous les jours les effets préservatifs de la vaccine, à l'égard de la variole ?

Parmi les causes internes qui contrarient l'action des germes contagieux, il n'en est pas d'aussi puissante que l'habitude. Les Professeurs Barthez, dans la Science de l'homme, et Dumas, dans sa physiologie (Tom. I.), rapportent plusieurs faits surprenans qui démontrent clairement le pouvoir de l'habitude sur les poisons, et autres substances dégoûtantes ou nuisibles. Ce pouvoir n'a pas été méconnu de Lucrèce, ce grand observateur de la Nature, et souvent son digne interprète (*de rerum nat. L. VI.*): et le Fondateur de la Médecine a consacré cette vérité en disant : *quæ ex longo temporis intervallo assueta sunt, quamvis deteriora, insuetis minus molesta esse solent....* (*Sect. VII. L. III. Aph.* 50, Foes.). Les germes contagieux sont soumis aussi à l'empire du *suetudisme*, pour me servir du terme de Bressy. Suivant P. Alpin, les habitans du Caire étoient moins facilement atteints de la fièvre pestilentielle qui régnoit dans cette Ville, durant le séjour qu'il y fit, que les étrangers : *incolæ quam advenæ difficiliùs corripiuntur et ab his intereunt.* (*Op. cit. L. I. C. XIV.*) Bosquillon observe que les maladies contagieuses sont beaucoup moins graves dans les pays où elles sont endémiques, que dans ceux où elles sont apportées par quelque accident. En un mot, il n'est pas de vérité assise sur un plus grand nombre de faits que celles que je viens d'énoncer. Mais quelle est la cause de l'influence du suétudisme sur notre organisation ? On paroît s'accorder pour l'attribuer à la diminution de la sensibilité et de la mobilité.

§. III. Tous les individus qui sont exposés à l'action des matières contagieuses, ainsi qu'à l'influence des causes qui hâtent le développement des maladies qui en résultent, ne contractent pas nécessairement ces affections. On a fait souvent d'inutiles efforts, dit Lind (*Op. cit.*), en parlant de la variole, pour la communiquer à certaines personnes, lors même qu'elle est dans sa plus grande vigueur. Des libertins échappent aux dangers réitérés qu'ils bravent, tandis que le plus grand nombre est puni pour une seule

foiblesse. MAUDUIT (*Journ. de Physiq. Tom. II, Pag.* 204.). Cette différence d'effet de la matière contagieuse, tient à une cause qui ne peut exister que chez les personnes soumises à l'action de cette matière. Les unes se trouvent nécessairement dans un état contraire à l'impression des divers germes contagieux, tandis que les autres sont disposées à cette même impression. En quoi consiste cette disposition ?

Le Docteur BANG et M. GUYTON DE MORVEAU disent que c'est un état de foiblesse, un commencement d'altération d'humeurs, voisin de la maladie, qui rend quelques individus plus susseptibles de l'impression des germes contagieux. D'un autre côté, OWEN prétend que la foiblesse des divers systèmes ne peut pas même constituer la disposition aux affections contagieuses et septiques. Quoiqu'il soit très-difficile d'apprécier le mode d'action des causes prédisposantes aux différentes espèces de ces maladies ; il n'en est pas moins vrai que le plus grand nombre de celles qui favorisent le développement des affections septiques, agissent de la même manière que la constitution pestilentielle; constitution qui, suivant HUXHAM et autres, est éminemment débilitante. On ne peut donc guère se refuser à croire, qu'un état de foiblesse ne constitue presque toujours la disposition à ces affections. C'est même dans un état de cette nature, que peut souvent consister la disposition aux affections contagieuses spécifiques de nature inflammatoire. « La peur de la maladie qui n'a pas lieu chez les « enfans, dit le Professeur FOUQUET, en parlant de la petite vérole, « y dispose les adultes en *affoiblissant leurs nerfs.* » KRAUSE, cité par cet Auteur, a fait des observations semblables. Mais tout état de foiblesse n'est pas propre à disposer aux affections transmissibles par contact. M. BARTHEZ a remarqué que les vieillards étoient rarement atteints des fièvres pestilentielles. (*Science de l'homme*). Le Professeur BERTHE rapporte que les individus d'une constitution très-débile, tels que les infirmes et les valétudinaires, étoient ceux qui résistoient le plus à la maladie contagieuse de l'Andalousie. Ainsi, une foiblesse très-voisine d'une prostration

radicale des forces, paroît être un préservatif des affections contagieuses, bien loin de constituer la disposition à ces maladies.

D'après les observations faites par divers Auteurs, et notamment par Makittrick en Amérique, durant le règne de la fièvre jaune, et dans l'Andalousie par le Professeur Berthe, ce sont les personnes jeunes et robustes que la maladie frappe le plus ordinairement. Mais, comme le remarque très-judicieusement M. Guyton de Morveau, en Amérique comme en Espagne, ces personnes robustes ne sont atteintes des maladies contagieuses aiguës, qu'après qu'elles se sont exposées à des causes débilitantes; telles qu'un excès quelconque, un mauvais régime, quelque privation, etc. La conséquence qui découle immédiatement de ces nouveaux faits, c'est qu'un état moyen de foiblesse, récemment acquise, état qui permet une certaine réaction des forces, est le véritable élément qui constitue la disposition aux maladies aiguës transmissibles par contact. Cette espèce de foiblesse me paroît répondre à celle que le Professeur Barthez a nommée *affoiblissement nerveux;* tandis que celle dont les vielliards et les infirmes sont frappés, est *la débilité physique* de ce même Auteur (1). C'est donc l'*affoiblissement nerveux* qui paroît disposer presque toujours aux diverses maladies contagieuses.

Section Cinquième. *Nature des maladies contagieuses: leur action et leur analogie avec les fermens et les poisons.*

§. I. Quelle est donc la nature de ces germes qui, comme les êtres organisés, ont le pouvoir de se reproduire, de s'assimiler tout ce qu'ils touchent, qui semblent prendre vie pour propager la mort? Telle est la question importante, mais très-difficile à résoudre, que l'on peut se faire avec M. Guyton de Morveau.

S'il est probable que certains germes contagieux sont des êtres

(1) Traité des maladies goutteuses. *Aureum opus!*

vivans, il paroît certain que le plus grand nombre de ces matières sont inorganiques. Pour en connoître la nature, il faudroit déterminer les principes constituans de ces corps, et les propriétés dont ils jouissent. Nous avons quelques données à ce sujet, mais elles sont insuffisantes.

A peine a-t-on fait des tentatives pour connoître les élémens des virus spécifiques. De l'eau, de l'albumine dans des proportions indéterminées ; c'est tout ce qu'on a distingué, jusqu'à présent, par l'analyse du virus vaccin. De l'eau, de l'albumine et un principe salin ; tels sont les résultats qu'on a obtenus de celle du virus varioleux (CATTET et GARDET). Ces connoissances sont peu satisfaisantes. Un autre genre d'épreuve tenté sur ces virus offre plus d'intérêt. CRUIKSANCK a éprouvé que le gaz acide muriatique oxigéné, rend le virus varioleux impuissant, dans l'inoculation, quand ce virus a été exposé à l'action de ce gaz (GUYTON. *op. cit.*). On lit dans la Bibliothèque Britannique (*vol.* 8.), qu'on peut suspendre, à volonté, le développement de la petite vérole, au moyen d'une très-petite quantité d'onguent mercuriel. Enfin HARRISSON ayant mêlé de la matière syphilitique avec l'oxide gommeux de mercure, s'est convaincu que l'inoculation de la vérole, par ce mélange, ne pouvoit avoir lieu.

La nature des miasmes septiques contagieux, est mieux connue que celle des germes spécifiques, mais elle n'est pas encore clairement démontrée. Les acides ont plus de facilité à dénaturer ces germes, que ceux qui sont spécifiques. Mais on ne doit pas conclure de l'action des acides, que ces productions soient alkalines. M. BERTHOLET a fort bien remarqué que si l'acide muriatique paroît agir, en se combinant simplement avec la substance putride, il est très-probable que l'acide muriatique oxigéné, ainsi que l'acide sulfureux, et peut-être l'acide nitrique, servent à la désinfection en détruisant la combinaison putride. D'ailleurs, les alkalis ont aussi la propriété, suivant cet Auteur, de se combiner avec cette production, et d'en diminuer au moins les effets (*Op. cit. Tom. II*). M. GUYTON DE MORVEAU s'étayant des phé-

nomènes que ses expériences nombreuses sur l'air qui se dégage des substances en putréfaction lui ont fournis, et profitant de l'analogie qui existe entre les miasmes septiques et diverses substances, a cru pouvoir conclure, qu'il existe dans cet air un principe réductif ou désoxidant : que l'action de ces réductifs doit tenir à un état de composition assez lâche et propre à faciliter une nouvelle combinaison des élémens qui le composent, avant qu'ils aient repris ou l'état gazeux, ou l'agrégation concrète : qu'il faut regarder ces corps réductifs, comme des composés de plusieurs combustibles, tels que l'hydrogène, l'azote, le carbone, le soufre et le phosphore : et que c'est l'azote condensé qui fait le principal caractère de tous les virus contagieux. Quant à l'énergie de ces substances, il pense qu'elle dépend d'une véritable *surazotation*, comme celle de l'acide muriatique oxigéné, de la suroxigénation. (*Op. cit.*).

Tous ces faits et ces grands aperçus ne sont pas encore démonstratifs de la Nature intime des productions septiques contagieuses. M. Guyton suppose, en effet, que la combinaison meurtrière qui résulte de la putréfaction, se trouve dans l'air qui émane des substances putrides. M. Bertholet est d'une opinion contraire ; et son objection, fondée sur des faits, paroît beaucoup atténuer le mérite des expériences de M. Guyton de Morveau. Mais, comme ce dernier, il ne doute nullement de la présence de l'azote dans cette combinaison. (*Op. cit. Tom. II*, *Pag.* 256). L'azote paroît donc faire l'élément principal de cette production : et c'est sans doute à l'excès de ce combustible, qu'est due l'énergie dont elle est douée.

§. II. *Action des germes contagieux.* Une foule de questions importantes se lient à l'action de ces matières ; et ce seroit ici le cas de se demander, 1.° si les germes, susceptibles de se reproduire dans l'économie vivante, ont besoin ou non d'être absorbés par les vaisseaux lymphatiques et d'être présentés successivement aux différens organes, pour qu'ils puissent effectuer leur action sur eux ? 2.° Si l'action de ces germes est ou non

instantanée dans son développement ? 3.° Si elle est locale ou générale ? 4.° Si elle est spécifique, ou *sui generis* ? 5.° Si elle est sédative ou stimulante ? 6.° Si elle produit des effets purement physiques ? 7.° Enfin à quoi tient le pouvoir reproducteur de ces germes ? La solution de ces questions offriroit des vérités utiles ; mais des motifs que je n'ai pas besoin d'énoncer, m'empêchent d'entrer dans leur discussion.

§. III. *Rapports qui existent entre l'action des matières contagieuses et celle des fermens.* Ces rapports sont très-nombreux, mais il existe des différences essentielles, entre l'action de ces substances, qui ne permettent pas de les confondre. N'ayant pu considérer l'action des unes, je ne puis examiner ici en quoi elle se rapproche et en quoi elle diffère de celle des autres.

Section Sixième. *Déterminer quelles sont les maladies contagieuses, et quel est leur mode particulier de propagation.*

C'est un objet bien essentiel pour la Société, que la recherche de la qualité contagieuse des diverses maladies : mais ce n'est que par l'observation seule, qu'on peut déterminer celles qui sont douées de cette funeste propriété. Il en est un assez grand nombre auxquelles on ne peut la refuser, mais il en est d'autres qui nous laissent dans une cruelle incertitude, et sur lesquelles on ne sauroit porter des décisions avec trop de réserve : telles sont le cancer, les scrofules, la phthisie pulmonaire, la goutte, etc. Je ne m'étois pas proposé d'entrer dans la discussion des faits, qui peuvent constater la communication par contact de diverses affections ; ce travail utile est d'une trop grande étendue. Je voulois seulement présenter le tableau de celles de ces affections généralement reconnues, pour être transmissibles par contact, et y joindre leur mode particulier de communication. Pressé par le temps, je me bornerai à dire que le besoin de désigner à la fois un certain nombre de ces affections,

dans les fragmens de prophylactique qui suivent, m'a engagé à les diviser en *spécifiques* ou *locales*, et en *septiques* ou *générales*, suivant qu'elles dépendent d'un *virus contagieux spécifique*, ou d'un germe *contagieux septique*. Les premières sont *chroniques* ou *aiguës*. Parmi les chroniques, se trouvent les différentes maladies syphilitiques, la dartre vive, la teigne, la lèpre, la gale, etc. Parmi les aiguës, je range la vaccine, la variole, la rougeole, la scarlatine, etc. Les affections générales ou septiques, sont aussi des deux ordres : les unes sont *accidentellement* contagieuses, et les autres *essensiellement*. Parmi celles qui ne sont contagieuses qu'*accidentellement*, on distingue la fièvre putride, la fièvre jaune, la péripneumonie maligne, la dysenterie putride, etc.; et enfin parmi celles qui le sont *essentiellement*, je comprends la pustule maligne ou charbon, le plomb, la fièvre nosocomiale et la peste.

DEUXIÈME PARTIE.

Prophylactique des maladies contagieuses.

> . . . . *Alitur vitium vivitque tegendo*,
> *Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor*
> *Abnegat : aut sedet meliora deos omina poscens.*
> VIRGILE, (Georg.) Lib. III.

La prophylactique consiste dans l'ensemble des moyens propres à détourner ou à détruire une maladie dont on est menacé. (BANG, *Op. cit.*). Ceux à l'aide desquels on peut se préserver des maladies contagieuses, sont très-nombreux. Je ne ferai mention que de ceux qui m'ont paru les plus avantageux. On peut les ramener tous à deux objets bien distincts. 1.° Empêcher la formation des germes contagieux, et leur importation des pays étrangers. 2.° Garantir chaque individu des atteintes d'une maladie contagieuse déclarée.

Section Première. *Empêcher la formation et l'importation de ces germes.*

§. I. C'est vainement que nous voudrions nous opposer à la nouvelle production spontanée des germes contagieux spécifiques, qui sont susceptibles de se renouveler de cette manière, puisque nous ne connoissons pas leurs véritables sources. Nous pouvons, au contraire, prévenir, par plusieurs moyens, la formation de ceux qui sont septiques. Les exhalaisons des substances putrides étant les vraies sources de ces matières dont les effets sont généralement aussi prompts que meurtriers, nous en empêcherons la production, toutes les fois que nous aurons soin de soustraire les substances putrescibles à l'action des causes favorables à la fermentation putride.

J'ai déjà indiqué ces causes, et les substances putrescibles sont connues. Je me dispenserai donc d'énumérer ici, d'une manière insuffisante, les nombreuses précautions dont on doit user pour prévenir la formation des divers miasmes contagieux.

§. II. Que la peste ait été spontanée, ou non, en Europe, il n'en est pas moins certain qu'elle y a été quelquefois apportée du dehors. La fièvre jaune a fait récemment des ravages terribles dans l'Andalousie, et elle nous menace de s'acclimater chez nous, comme dans les États unis de l'Amérique (Berthe. *op. cit.*). Des dangers de cette nature sont heureusement peu fréquens. Il en est qui le sont moins, et qui cependant sont très-graves. Telle est la transmission de la fièvre d'hôpital ou des camps d'une ville à l'autre. Les moyens propres à s'opposer à ces funestes effets sont donc d'une bien grande importance. Mais ce n'est pas dans une simple dissertation, qu'on peut entrer dans les détails de la police médicale relatifs à ce double objet. On peut consulter, à cet égard, les ouvrages nombreux dont M. Pinel fait l'énumération dans sa Nosographie (*Tom. I. Page* 347.).

SECTION DEUXIÈME. *Garantir chaque individu des atteintes d'une maladie contagieuse déclarée.*

Les précautions à prendre, pour parvenir à ce but, sont générales ou particulières : je ne puis m'occuper que des premières. Toutes les précautions générales peuvent être considérées comme propres à remplir quelqu'une des indications suivantes ; 1.° soustraire l'individu sain à l'action des maladies transmissibles par contact : 2.° détruire ou disperser les germes contagieux : 3.° prévenir ou changer la disposition à ces maladies : 4.° enfin, expulser les germes contagieux déjà introduits, avant qu'ils aient décidé une véritable maladie.

Première indication. Le moyen le plus sûr pour se garantir de l'action des venins contagieux, seroit sans doute de suivre le conseil très-connu et consigné dans ce vers :

Cede cito, longinquus abi, serusque reverte.

Il est des pays maritimes, où des maladies contagieuses sont endémiques, et desquelles un grand nombre de personnes se préservent en passant sur mer, dans des vaisseaux spatieux, toute la saison pendant laquelle ces affections font leurs ravages. LIND et autres auteurs ont prouvé la salubrité de la mer. Mais peu d'individus peuvent profiter de ce moyen. Il est donc instant, pour ceux qui ne peuvent fuir à temps, de recourir aux moyens propres à remplir les indications suivantes.

Deuxième indication. Détruire ou éloigner les matières contagieuses.

§. I. Dans tous les temps on a eu recours à divers moyens pour détruire ou neutraliser ces productions délétères. Le feu, l'eau, l'air, la détonation du nitre, la chaux et les parfums, sont les principaux de ceux qu'on a employés tour à tour, mais inutilement, pour parvenir à ce but. C'est aux Chimistes Français que nous devons

des moyens efficaces pour produire cet effet tant désiré. Les germes contagieux spécifiques sont moins susceptibles d'être dénaturés que ceux qui sont septiques. Cependant LIND assure avoir fait cesser entièrement la contagion de la petite vérole sur un vaisseau, à l'aide des fumigations de soufre (*Op. cit. Pag.* 80.). Si nous en croyons C. SMITH, les fumigations nitriques ont suspendu les accès de toux chez trois enfans atteints de la coqueluche, et elles ont amélioré leur état (*Op. cit. Pag.* 29.). Nous avons déjà vu que CRUIKSANCK et HARRISSON, avoient rendu innocens les virus varioleux et siphylitique par le mélange de ces substances avec l'acide muriatique oxigéné. Tous ces faits nous font présumer que les fumigations acides, ne seront pas infructueuses contre la plupart des virus contagieux. Quant aux productions putrides, la Chimie a pu en détruire les effets même sans les connoître, et c'est un service que GUYTON DE MORVEAU a rendu, et dont l'importance sera d'autant plus grande, qu'elle sera plus sentie (BERTHOLET, *Op. cit.*). Il n'est pas difficile de sentir l'importance de ce service, quand on sait qu'aujourd'hui, comme autrefois, l'on éprouve très-souvent des difficultés insurmontables pour maîtriser les événemens à son gré, dans les fièvres éminemment contagieuses, précédées ou accompagnées de l'appareil de la terreur, du désespoir et de l'image de la mort (PINEL, *Op. cit.*). C'est à l'aide des fumigations acides que GUYTON DE MORVEAU, et après lui C. SMITH, sont parvenus à désinfecter de vastes édifices. C'est d'après leurs conseils et par les moyens qu'ils avoient employés, qu'on a réussi, dans différentes contrées de l'Europe, à éteindre divers foyers de contagion (1). On a sans doute exagéré les avantages qu'on a retirés de ces fumigations, et surtout à Séville;

---

(1) Voyez l'énumération succincte des principaux avantages qu'on a obtenus en différens pays, de ces fumigations dans le Rapport du Ministre de l'intérieur, CHAPTAL, fait aux Consuls, et consignée dans le traité de M. GUYTON, sur les moyens de désinfecter l'air.

mais cet enthousiasme paroît bien excusable, quand on voit que cette précieuse découverte étoit restée presque entièrement dans l'oubli, jusqu'au moment où C. Smith en a fait une si heureuse application dans les hospices de Winchester.

Les moyens les plus utiles pour seconder les effets des fumigations acides sont, 1.º les feux de cheminée modérés; 2.º l'eau qui détache et emporte les germes contagieux; 3.º l'air qui les dissout et les neutralise quoique lentement; 4.º les parfums et la combustion des bois résineux (Lancisi, *Op. cit.*) comme toniques; 5.º la chaux pour décomposer les corps avant qu'ils entrent en putréfaction et pour absorber l'acide carbonique; 6.º l'acide acéteux ou vinaigre qui, sous forme liquide, est un bon désinfectant; 7.º l'acide acétique ou vinaigre radical vaut encore mieux, parce qu'il est plus actif, et que c'est un bon tonique; 8.º la combustion du soufre; 9.º enfin le muriate de chaux oxigéné qui offre un bon préservatif.

Les vrais anti-contagieux, à cause de leur action énergique contre les germes capables de se reproduire, sont, le muriate oxigéné d'étain, ou *liqueur fumante de* Libavius. Ce moyen est le plus puissant de tous, mais son usage est accompagné de grands dangers. L'acide nitrique, l'acide muriatique et l'acide muriatique oxigéné, sont très-actifs, quoique moins violens, et plus usuels.

L'acide nitrique et le muriatique oxigéné sont ceux qu'on préfère aujourd'hui pour opérer les fumigations anti-contagieuses. Tous les deux peuvent être employés sans inconvéniens, même dans les appartemens habités. L'acide muriatique oxigéné est plus expansible et plus actif que l'acide nitrique; mais celui-ci réunit à sa qualité désinfectante, la propriété de diminuer, en même-temps, la malignité de la maladie: c'est du moins ce que C. Smith et autres assurent avoir observé. Ces propriétés différentes doivent faire préférer, dans certaines circonstances, les fumigations d'acide nitrique à celles d'acide muriatique oxigéné, et dans d'autres celles-ci aux premières. Peut-être feroit-on encore mieux d'en alterner l'usage.

L'importance de ces fumigations m'oblige à extraire de l'ouvrage de C. SMITH, et surtout de ceux que M. GUYTON DE MORVEAU a publiés, à ce sujet, les procédés fumigatoires les plus essentiels. Peu m'importe que ce travail soit sans mérite, s'il est de quelque utilité.

1.° *Fumigations d'acide nitrique.* Ces fumigations doivent être faites à froid, c'est-à-dire, sans feu, parce qu'il est démontré aujourd'hui que l'application de la chaleur n'est pas seulement inutile, mais contraire à son objet. Le mélange arrivant à 80 degrés de RÉAUMUR, il se dégage des vapeurs rutilentes très-nuisibles. Enfin le feu entraîne des dangers par lui-même ; il complique l'opération et la rend peu familière (GUYTON, pag. 393.).

Pour une chambre de mille pieds cubes de capacité (35 mètres cubes), c'est-à-dire, qui a dix pieds sur chaque dimension.

Prenez acide sulfurique .	15 grammes,	ou environ demi-once de chaque, ce qui répond à deux cuillerées à café.
Nitre pulvérisé .	15.	

On ferme les portes et fenêtres de la chambre à désinfecter ; on verse l'acide sulfurique, ou huile de vitriol du commerce dans un verre ; on y jette ensuite peu à peu le nitre ou salpêtre rafiné ; on remue le mélange avec une baguette en verre. Des vapeurs de couleur blanche s'élèveront et continueront à se répandre dans la chambre pendant une heure. Lorsqu'elles auront cessé, on ouvrira les portes et les fenêtres pour renouveler l'air. Si une fumigation ne suffit pas pour détruire l'odeur, on la réitérera le soir ou le lendemain. Si les levains contagieux se reproduisent chaque jour, la fumigation se fera régulièrement matin et soir. (GUYTON, *Pag.* 386.)

Si le lieu à désinfecter est plus grand que la chambre que j'ai désignée, on multipliera les vases fumigatoires à proportion, plutôt que de réunir dans le même vaisseau des quantités plus considérables d'acide et de sel : cette augmentation porteroit la chaleur spontanée au point de déterminer la formation du gaz rutilant ou gaz nitreux (GUYTON, *Op. cit. Pag.* 208.)

Le nitre doit être pur ; car, s'il est brut, il tient, outre divers sels, une matière grasse, jaunâtre, qui se charbonne par l'acide sulfurique concentré, et qui convertit l'acide nitrique en acide nitreux (GUYTON, *Op. cit. Pag.* 198). L'acide sulfurique doit être pur aussi et concentré : celui du commerce qui est brun décompose toujours une portion d'acide nitrique. Il réunira les qualités requises, s'il n'est pas noirci par des matières étrangères, et si sa pesanteur spécifique est telle qu'il pèse 17 onces, dans une bouteille contenant juste 10 onces d'eau distillée ou commune (ou bien 17 grammes dans une bouteille de la capacité d'un décagramme d'eau.). On doit éloigner toute substance métallique qui, étant attaquée par l'acide nitrique en expansion, en transformeroit une partie en gaz nitreux (GUYTON, *Op. cit. Pag.* 228, *Exp.* 39,). Le gaz acide nitrique étant beaucoup moins expansible que l'acide muriatique oxigéné, on en augmentera le dégagement, et par conséquent l'efficacité, en promenant les vases fumigatoires dans tous les lieux de la salle, et même sous le lit des malades : c'est ainsi qu'on procédoit dans les hôpitaux de Winchester.

2.° *Fumigations d'acide muriarique oxigéné.* C'est encore à froid qu'il faut opérer. Voici, suivant M. GUYTON, les proportions les plus convenables des substances nécessaires pour faire les fumigations avec cet acide :

Prenez sel commun	10 décagrammes.	3 onces	2 gros	10 gains.
Oxide noir de manganèse .	2.	0.	5.	17.
Eau.	4.	1.	2.	33.
Acide sulfurique	6.	1.	7.	50.

Réduisez en poudre grossière, l'oxide de manganèse ; mêlez par la trituration, le sel avec cet oxide ; placez ensuite ce mélange dans une capsule de verre ou de poterie dure. Ajoutez-y l'eau ; et enfin, versez dessus l'acide sulfurique, à deux ou trois reprises, dans les salles où il y auroit actuellement des malades, et, tout à la fois, si l'opération se fait dans un lieu non habité. Peu importe ici que les matières soient ou non dans un état de pureté.

Les doses indiquées ci-dessus suffisent pour désinfecter une salle de dix lits. Elles seront augmentées ou diminuées suivant la grandeur de l'espace à désinfecter, mais toujours dans les mêmes proportions. Lorsqu'on opérera les fumigations dans des lieux habités, il sera toujours plus avantageux, comme dans le procédé par l'acide nitrique, de doubler ou tripler les vases fumigatoires, suivant que l'espace est double ou triple d'une salle à dix lits, plutôt que d'augmenter les doses dans le même vase. En divisant ainsi les appareils fumigatoires, on ne sera pas exposé à respirer le gaz en masse trop condensée, accident qui peut provoquer momentanément la toux. La méthode de promener ces vases d'un bout de salle à l'autre, en ne versant l'acide que peu à peu ; c'est-à dire, à très-petites doses, ne peut qu'augmenter le dégagement du gaz acide muriatique oxigéné, quoique celui-ci soit le plus expansible de tous, et faciliter son égale distribution dans toutes les parties de la salle. Je me suis convaincu plusieurs fois que les vapeurs de cet appareil ayant cessé de se dégager, elles redevenoient très-sensibles, lors même qu'on ne faisoit que changer le vase de place.

Si ces fumigations n'étoient pratiquées que comme objet de précaution, on pourroit se borner à les faire seulement de temps en temps ; mais une contagion déclarée, une fétidité toujours croissante et des miasmes continuellement reproduits en abondance, exigent des fumigations journalières, et même quelquefois répétées matin et soir. Il n'y a dans ce dernier cas d'autre règle à tracer que de prendre conseil des circonstances.

Ce procédé est simple, et d'une exécution très-facile, même pour l'homme le moins exercé aux manipulations. Puisse-t-il devenir d'un usage familier dans les occasions qui ne manqueront pas de se présenter pour en faire de nouveaux essais.

M. Guyton de Morveau a encore imaginé d'autres appareils d'un usage facile et continuel, principalement utiles aux hôpitaux, aux prisons et aux médecins qui sont obligés de visiter des lieux contagiés. On peut voir dans le n.° I des Annales de Chimie an

XI, mois de Floréal, la description de ces appareils, dont l'un porte le nom de *cassolette de désinfection*, et l'autre *de flacon désinfectant*. C'est ce flacon portatif qui présente à tous ceux qui exercent l'art de guérir des avantages bien précieux, soit comme moyen préservatif, soit comme moyen propre à détruire les germes contagieux.

§. II. *Eloigner les matières contagieuses*. On ne peut jamais être assez sûr d'avoir détruit ces productions morbifiques, pour négliger les moyens qui peuvent seconder ces effets en dispersant les germes qui sont halitueux, et en détachant ceux qui sont fixes de la surface des corps. On dispersera les miasmes à l'aide des courans d'air établis dans les maisons, soit à l'aide des feux modérés de cheminée, soit par des ventilateurs, et surtout en ouvrant et agitant les portes et fenêtres. C'est un préjugé des plus funestes, que de se tenir dans un lieu dont les issues seroient constamment fermées (Berthe, *Op. cit. Pag.* 304). On détachera les matières contagieuses de la surface des corps, pour en prévenir l'action, par des lotions convenablement faites ou des bains. Il sera très-utile de se laver les mains avec du vinaigre affoibli, immédiatement après avoir touché les malades, et de se rincer la bouche. Les Médecins se servent avec avantage, dans les hôpitaux, d'une *tunique* ou *surtout* de taffeta ou toile cirés. Mais on devroit exposer ces tuniques, quand on les quitte, à des fumigations acides et à l'air. On doit souvent changer de linge, et ne le reprendre qu'après l'avoir passé à une bonne lessive et l'avoir exposé à ces fumigations. C'est surtout la classe la moins aisée du peuple, qui doit avoir recours à ce dernier moyen. Le Docteur Desgenettes assure, dans son histoire médicale de l'armée d'Orient, que les frictions huileuses étoient un bon préservatif contre la peste, surtout quand on avoit soin de les faire au sortir du bain. Ce moyen paroît agir mécaniquement; c'est pourquoi j'en fais mention dans cet article.

Troisième indication. Prévenir ou changer la disposition aux affections contagieuses.

Éviter celles des causes prédisposantes externes ou internes que j'ai indiquées et à l'action desquelles il est possible de se soustraire, c'est prendre les moyens propres à prévenir ou à changer cette disposition. Je ne rappellerai ici que ceux de ces moyens qui me paroissent les plus propres à remplir cette indication. C'est à l'aide d'un bon régime qu'on prévient ou qu'on change la disposition aux affections contagieuses. Mais, comme l'a très-bien observé notre Professeur Berthe, s'il convient de choisir les alimens dont on doit faire usage, et d'en régler la quantité, il convient aussi que ce choix ne soit pas minutieux, ni la règle portée jusqu'à l'abus. On a dernièrement remarqué dans l'Andalousie, que les personnes qui s'étoient privées tout-à-coup de vin, de viande, où, ce qui est pis encore, qui s'étoient purgées ou émétisées d'avance et par précaution, avoient été, en général, plus promptement et plus gravement affectées par la maladie contagieuse qui y régnoit, que celles qui persistoient à vivre comme auparavant. J'ai déjà dit que je regardois la *débilité nerveuse*, c'est-à-dire, cette sorte de foiblesse qui, suivant le Professeur Barthez, est liée avec une excitabilité vicieuse des forces motrices, comme l'élément essentiel de la disposition au plus grand nombre des affections contagieuses : ainsi, des alimens un peu plus toniques et moins animalisés qu'à l'ordinaire, l'usage modéré des acides et d'un vin généreux, accompagné de quelques boissons amères, seront très-utiles pour changer cet état qui nous dispose à recevoir l'impression des germes contagieux septiques. Si l'on est obligé de s'exposer momentanément à l'action de ces substances délétères, il sera bon que ce ne soit ni à jeun ni durant le commencement de la digestion. On aura soin encore, dans ces circonstances, de respirer les vapeurs du vinaigre radical, qui est un bon tonique ; ou mieux encore, de laisser dégager du *flacon désinfectant*, recommandé par M. Guyton, dans l'appartement des malades, un peu de gaz acide muriatique oxigéné qui produit un effet tonique, en même-temps qu'il détruit les germes contagieux.

Nous avons vu combien étoit puissant le pouvoir de l'habitude, pour nous rendre propres à résister à l'action de ces substances délétères. Il seroit donc très-dangereux d'interrompre brusquement toute espèce d'habitude, quand même elle seroit vicieuse. On doit maintenir, autant que possible, les sécrétions et les excrétions dans leur régularité, en évitant les excès de tout genre. On a vu que l'usage immodéré du coït, étoit très-nuisible durant le règne d'une maladie contagieuse aiguë, parce que c'est une cause débilitante, et en même-temps irritante. On ranimera la transpiration affoiblie, par un doux exercice et l'usage des frictions sèches. On évitera de trop prolonger le sommeil, ainsi que la veille; ces causes prédisposent à la contagion, en troublant le jeu des fonctions. Ce sera toujours une bonne précaution de choisir son coucher dans un lieu sec et aéré.

On peut établir de beaux préceptes sur les passions, mais la pratique en sera toujours difficile. Est-on maître, en effet, d'éviter les émotions de l'âme, de se rendre inaccessible à la colère, aux chagrins? « La peur se corrige-t-elle » (La Fontaine)? Je crois cependant qu'il peut être utile de répéter, avec une foule d'Auteurs, que, durant le règne d'une maladie contagieuse, comme durant celui d'une épidémie, il n'est rien de si funeste que de se livrer à la crainte de la mort; et que l'espérance, la gaîté, la confiance, la tranquillité d'esprit et un courage calme, réunis à la sobriété et à la tempérance, sont les véritables antidotes de la contagion.

Quatrième indication. Expulser la matière contagieuse avant qu'elle ait décidé une maladie réelle.

Ce n'est guère aux maladies contagieuses spécifiques que l'on peut appliquer les moyens propres à remplir cette indication. L'effet des matières qui les produisent, est, généralement, de décider une affection purement locale : il n'est donc guère possible de reconnoître l'introduction de la matière contagieuse dans le corps, et de saisir le premier moment de son action. Les germes contagieux septiques affectent au contraire la plupart des

systêmes, dès qu'ils commencent à agir sur l'économie animale. Ils peuvent donc déceler leur introduction par des symptômes précurseurs, avant que leur impression ait décidé un état réellement maladif. Mais ces symptômes ne peuvent pas toujours être aperçus, parce qu'ils sont très-légers chez divers individus ; et si prompts, si violens chez d'autres, qu'ils se confondent avec la maladie. C'est ce qui est assez ordinaire, suivant PRINGLE, dans la fièvre des prisons, ainsi que dans la peste, et qu'on a remarqué dans la fièvre jaune qui, dernièrement, a ravagé l'Andalousie (BERTHE, *Op. cit.*). Cependant ils sont quelquefois assez durables et assez prononcés, pour qu'on puisse les saisir. Quelques-uns de ces prodrômes sont communs à presque toutes les maladies aiguës : tels sont les frissons légers, la pesanteur de tête, les lassitudes spontanées, la tristesse, des vertiges, etc. Ceux qui sont propres aux affections contagieuses septiques, sont un sentiment de malaise à l'orifice supérieur de l'estomac, la constipation, une violente céphalalgie occipitale, et souvent la rougeur des paupières et de la conjonctive (BERTHE, *Op. cit.* GRANT, *Op. cit. Tom. III* : et PRINGLE, *Op. cit. Pag.* 276). C'est par l'apparition de ces prodrômes, qu'un Médecin éclairé jugera de ce temps, plus ou moins court, qui permet d'administrer, à propos, divers secours capables de faire avorter l'affection imminente.

Quoique les moyens propres à procurer cet effet ne soient pas bien nombreux, dit le Professeur BERTHE, leur emploi ne doit pas être purement empirique. L'idiosyncrasie, ou constitution particulière de chaque individu et autres circonstances très-variables qui se manifestent chez divers sujets, doivent régler cet emploi.

Après avoir éloigné du mauvais air les personnes qui sont menacées d'une maladie contagieuse septique, il faut, dit GRANT, provoquer promptement la transpiration ou la sueur, à l'aide des diaphorétiques, pourvu qu'il n'y ait pas des signes de saburre dans les premières voies. L'oximel simple, l'acétite d'ammoniaque

(*Esprit de* MINDERERUS), ou un bol antimoniel précédé d'un bain à trente degrés, ou d'un pédiluve, et suivi d'une boisson tiède et en abondance, sont les moyens que cet Auteur et C. SMITH proposent pour remplir cet objet. Mais, crainte d'agraver le mal et même de décider une frénésie, ce dernier veut qu'on ne pousse pas la transpiration au-delà de quelques heures, si elle ne produit pas un grand soulagement. Si l'état d'agitation, l'éréthisme général du système nerveux, qui n'est que trop fréquent dans ces affections, et qu'on a souvent remarqué dès l'invasion de la maladie, dans la fièvre jaune en Andalousie, suivant M. BERTHE, les bains tièdes seront d'autant plus utiles pour combattre cet état, qu'ils excitent, en même-temps, une douce diaphorèse. On peut voir dans la note 17 de M. FOUQUET (*Mém. cit. de* LIND), les grands avantages que ce Professeur, ainsi que LIND et M. BROUSSONNET père ont retirés de ce moyen.

Si l'on reconnoît, d'une manière assez évidente, qu'il existe des matières hétérogènes dans les premières voies, et que cet état ne soit accompagné ni d'un éréthisme général ou concentré sur les organes épigastriques, ni d'un affoiblissement considérable, c'est alors aux vomitifs qu'il faut promptement recourir. Ce moyen, dont l'efficacité est attestée par un plus grand nombre d'observations que celle de tout autre, est généralement recommandé. C. SMITH emploie le tartrite antimonié de potasse, mais le Professeur BERTHE, persuadé qu'il s'agit presque toujours d'évacuer sans irriter ni affoiblir, donne la préférence à l'ipécacuana. On peut seconder les effets de l'émétique par un doux laxatif, tel que le mercure doux ou quelque sel neutre. Les lavemens purgatifs peuvent encore être de bons moyens auxiliaires : mais il est prudent de ne pas provoquer la diarrhée. Après l'action salutaire des évacuans, les moyens propres à exciter la transpiration, produisent de très-bons effets (BAUMES, *Mém. cit. Pag.* 246). Mois on doit s'en abstenir, si l'individu est frappé d'une grande foiblesse.

L'utilité des vésicatoires ne repose que sur une seule autorité;

mais elle est d'un grand poids : c'est celle de Lind. Smith ne doute pas de la réussite de ce moyen, quoiqu'il ne l'ait pas employé, et le Professeur Fouquet est bien loin d'en improuver l'usage, si ce n'est dans le cas où un état vraiment inflammatoire viendroit compliquer la fièvre contagieuse septique (*Mém. cit. de* Lind, *note* 14). Suivant Lind, on peut les appliquer tout de suite après les vomitifs. On pourra joindre à ces divers moyens, suivant les circonstances, des boissons acidulées comme tempérantes, ou simplement aqueuses, mais froides ou à la glace comme toniques. On remédiera au vice des digestions par quelques potions amères et anti-septiques.

Le dernier moyen dont il me reste à parler pour expulser les matières contagieuses, durant le premier instant de leur action, est celui dont plusieurs Auteurs, tels que Wrigth, Gerard, et surtout le Docteur Currie, ont déjà fait usage en Angleterre. Ce sont les affusions ou aspersions d'eau froide (1). Suivant ce dernier, ces affusions sont non-seulement propres à arrêter la maladie dès son invasion, mais encore pour la combattre victorieusement quand elle a déjà fait quelques progrès. Je ne choisirai qu'un seul exemple, de ceux qu'il cite, pour donner une idée des effets prophylactiques de ces affusions. Sur dix-sept hommes qui étoient atteints des premiers symptômes d'une fièvre contagieuse, et qui furent soumis sur-le-champ aux affusions d'eau froide, il y en eut quinze qui recouvrèrent leur santé le jour même. Je ne me permettrai aucune réflexion sur le mode d'action de ce moyen. Je dirai seulement qu'il paroît très-dangereux pour les individus frappés de la débilité physique.

---

(1) Extrait des observations du Docteur James Currie, de Liverpol, sur les bons effets *des aspersions d'eau froide* dans les fièvres, donné par Odier.

F I N.

ERRATA.

Page 3. ligne 8. *après le mot* volonté , *ajoutez* , et inhérente à l'économie animale.
Pag. 13. dernière ligne de la note, *après le mot* ataxiques , *ajoutez* , intermittentes.
Pag. 17. ligne 5. *au lieu de* origiue , *lisez* , origine.
Pag. 19. ligne 4. au lieu de *coptos* , lisez , *captos*,
Pag. 23. ligne 5. *au lieu de* que , *lisez* , che.
ligne 6. *au lieu de* rimazzero , *lisez* , rimasero.
ligne 18. *effacez les mots* « que plusieurs Auteurs ont émise.
ligne 20. *au lieu* d'esa lazioni , *lisez* , d'esalazioni.

PROFESSEURS

DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

G. J. RENÉ, Directeur de l'École. *Médecine légale et Histoire de la Médecine.*
P. M. AUGUSTE BROUSSONET, Directeur du Jardin. *Botanique.*
C. L. DUMAS. *Anatomie et Physiologie.*
G. J. VIRENQUE. *Chimie et Pharmacie.*
P. LAFABRIE.
J. L. VICTOR BROUSSONET. } *Clinique interne.*
J. POUTINGON.
A. MÉJAN. } *Clinique externe.*
J. B. T. BAUMES. *Nosologie et Pathologie.*
J. N. BERTHE. *Thérapeutique et Matière Médicale.*
J. M. VIGAROUS. *Institution de Médecine et Hygiène.*
A. L. MONTABRÉ. *Médecine opératoire.*
J. SENEAUX. *Accouchemens.*

PROFESSEURS HONORAIRES.

P. J. BARTHEZ, Médecin du Gouvernement.
A. GOUAN, Ex-Professeur de Botanique.
H. FOUQUET, Ex-Professeur de Clinique Interne.
J. A. CHAPTAL, Ministre de l'Intérieur, Ex-Professeur de Chimie.